

Ligne à Grande Vitesse – Bretagne-Pays de Loire

Etudes des Ouvrages d'Art

2011 - 2013



**FRANCE - Ile-et-
Vilaine, Sarthe**

Client

EIFFAGE TP

Maître d'Ouvrage

EIFFAGE (ERE) / RFF
(contrat de Partenariat
Public Privé)

Divers

214 km de ligne nouvelle,
149 ouvrages d'art
courants,
11 viaducs



Descriptif du projet

Le projet de Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de Loire (LGV BPL) s'inscrit dans le prolongement de la LGV Atlantique Paris – Le Mans mise en service en 1989. Son objectif est d'améliorer de manière significative la desserte de la Bretagne et des Pays de la Loire, et de renforcer leur accessibilité. Le gain de temps prévu est de 37 minutes entre Paris et Rennes (pour un trajet passant à moins de 1h30).

Le contrat de PPP (Partenaire Public-Privé) a été signé entre RFF et le groupe EIFFAGE au 1er trimestre 2011. Le groupe EIFFAGE est en charge de la réalisation complète du projet, puis de la maintenance et du renouvellement de la ligne sur une durée de 25 ans. Les principaux chiffres clés sont : 214 km de ligne nouvelle (82 km de ligne à grande vitesse et 32 km de raccordements), environ 200 ouvrages d'art dont une dizaine de viaducs, et un coût prévisionnel de 3,4 milliards d'euros. Le planning étant particulièrement serré, les reconnaissances de la phase APD ont démarré en mai 2011 et les études se sont finies en juillet 2012, avec un début des travaux préparatoires prévu en juillet 2012.

Descriptif de la mission

Au sein du groupement de la Maîtrise d'Œuvre particulière, TERRASOL a assuré le pilotage des reconnaissances géotechniques en phase d'APD ainsi que les études géotechniques des ouvrages d'art (OA) sur 120 km environ du projet global, soit 11 viaducs et 149 ouvrages courants.

La campagne de reconnaissance a été réalisée en 10 mois

Les études géotechniques ont démarré au mois d'octobre 2011, avant réception de l'ensemble des sondages de phase APD.

Cette expérience de grande infrastructure a été acquise dans un contexte contractuel nouveau : conception du projet, mais également participation à la construction. L'objectif permanent est la recherche des meilleures solutions techniques tout en optimisant le projet en termes de maîtrise des quantités, des coûts et du planning.

Points-clé de notre mission

- Définition et suivi des reconnaissances géotechniques
- Etudes géotechniques des OAC et OANC (fondations, blocs techniques)

terrasol

Immeuble central seine
42 - 52 quai de la rapée
75583 Paris cedex 12 France
Tél +33 1 82 51 52 00
Fax +33 1 82 51 52 99
info@terrasol.com